

PLATFORM

Regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain

FRAC 30 ANS D'ART CONTEMPORAIN



Il y a trente ans naissaient dans le paysage culturel français les FRAC, Fonds régionaux d'art contemporain.

Dans la lignée des initiatives visant à rapprocher la création des citoyens, comme les Maisons de la Culture d'André Malraux, la création des FRAC impulsée par Jack Lang en 1982 construisait l'utopie nécessaire : la culture à la portée de tous. Ces nouvelles structures inventaient alors un modèle d'institution inédit : des associations cofinancées par l'État et les Régions rejoints par d'autres collectivités territoriales, toutes entières dédiées à la démocratisation culturelle et au soutien à la création contemporaine.

Depuis leur origine, les FRAC ont trois missions fondatrices : collectionner l'art de notre temps, le donner à voir en allant à la rencontre des publics, en faire la pédagogie pour favoriser l'accès aux démarches majeures de l'art contemporain. Les FRAC ont été conçus comme un dispositif d'aménagement culturel du territoire, visant à multiplier en régions les rencontres entre l'art contemporain et les populations. Structures légères et réactives, ils sont une manière efficace et unique d'aller au plus près des publics et de favoriser la création d'aujourd'hui. L'idée force était que ces collections constituées au fil du temps soient nationales, internationales et en mouvement, au service d'une région et dans un esprit de rayonnement sur tout leur territoire : centres d'art, écoles d'art et musées mais surtout établissements scolaires et universitaires, mairies, hôtels de région et autres services publics, monuments historiques, hôpitaux et prisons. En 30 ans, les 23 Fonds régionaux d'art contemporain ont acquis plus de 26 000 œuvres représentant environ 4200 artistes (dont 56,5% français) et chaque année l'ensemble de leurs projets (480 en 2010) s'adresse à plus d'un million de personnes.

Cet anniversaire est l'occasion, pour l'ensemble des FRAC, de se réunir en élaborant un projet commun et singulier autour de leurs collections. **Trente ans d'effervescence, de dynamisme et de diversité seront célébrés au travers de trois grands rendez-vous qui associeront de nombreux acteurs de l'art contemporain dans les régions :**

→ **L'exposition au Centre Pompidou « Nouvelles architectures – Fonds régionaux d'art contemporain »** du 5 septembre au 14 octobre 2012 lance les festivités. Elle présentera les projets des FRAC dits de « nouvelle génération ». En effet, initialement sans espace d'exposition propre, les FRAC se sont peu à peu dotés, à partir du milieu des années 1990, de lieux mieux adaptés à leurs missions de conservation, exposition, production, diffusion et médiation sur le territoire. Cette nouvelle page de l'histoire des FRAC, ouverte par la construction d'un bâtiment spécifique pour le FRAC des Pays de la Loire à Carquefou en 2000, s'est poursuivie par de nouvelles implantations ou des déploiements pour plusieurs FRAC (avant 2000 : Alsace, Haute-Normandie ; puis Lorraine, Poitou-Charentes, Auvergne, Corse).

Depuis plusieurs années, avec le soutien de l'Etat et des collectivités territoriales qui en assurent elles-mêmes la maîtrise d'ouvrage, les FRAC des Régions Aquitaine, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Nord-Pas-de-Calais et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagés, à divers stades, dans la réalisation de nouveaux équipements confiés à des architectes de renommée internationale : BIG et Freaks (FRAC Aquitaine), Odile Decq Benoît Cornette (FRAC Bretagne), Jakob+MacFarlane (FRAC Centre), Kengo Kuma & Associates / Archidev (FRAC Franche-Comté), Kengo Kuma & Associates (FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur), Lacaton et Vassal (FRAC Nord-Pas de Calais). Les bâtiments ainsi créés stimulent de nouveaux usages et

contribuent à façonner l'identité culturelle de la ville où ils sont implantés. L'exposition au Centre Pompidou montrera que l'inventivité institutionnelle et la vocation expérimentale qui ont présidé à la création des FRAC génèrent des architectures aussi diverses qu'innovantes.

→ **Le deuxième rendez-vous des 30 ans se tiendra dans l'ensemble des régions à partir du printemps 2013** et par chapitres successifs. Le trentième anniversaire des FRAC leur donne l'opportunité d'affirmer leur présence et leurs missions en régions. A cette occasion, chaque FRAC donnera une carte blanche à un créateur qui choisira des œuvres parmi sa collection et inventera un dispositif original (scénographique ou performatif, matériel ou immatériel) pour les présenter. Cette invitation témoigne de la volonté des FRAC de montrer combien l'artiste est au cœur de leurs activités, de la collection à la production d'œuvres, en passant par l'exposition, la médiation et la diffusion. Les propositions conçues par les créateurs invités seront montrées dans un premier temps en régions, puis réunies dans un second temps à l'occasion d'une exposition collective qui constituera le troisième rendez-vous des trente ans.

→ Cette **exposition nationale, la première du genre à associer tous les FRAC** en un seul site, se tiendra dans une grande capitale régionale où seront présentées les 23 propositions des artistes-commissaires. Cette aventure se poursuivra au cours d'une itinérance à l'international en 2014.

Ce programme sera complété par un projet éditorial consacré aux usages et expérimentations des FRAC à partir de leurs collections et donnera lieu à des rencontres publiques autour de l'art contemporain dans les régions.

La programmation des 30 ans des FRAC est organisée par les 23 FRAC et coordonnée par PLATFORM, Regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain.

PLATFORM

Regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain
32, rue Yves Toudic / 75010 Paris
T 01 42 39 48 52
www.frac-platform.com

Contact presse :

Claudine Colin Communication

Victoire Birembaux / Léa Levkovetz
tel : 01 42 72 60 01
victoire@claudinecolin.com
lea@claudinecolin.com

Partenaires : le ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale de la création artistique, le Centre national des arts plastiques, les Directions régionales des affaires culturelles), l'ensemble des Régions de France, l'Association des Régions de France (ARF), les collectivités territoriales partenaires des FRAC, l'Institut Français et d'autres partenaires publics et privés.

